

Intégration des immigrés turcs à travers les « médiateurs culturels »

Emine Bogenc Demirel
Füsün Bilir Ataseven
Université technique de Yıldız
Istanbul -Turquie



Synergies Turquie n° 1 - 2008 pp. 15-24

« De la migration à l'insertion...
Si l'insertion économique des Turcs
semble en bonne voie, leur intégration
culturelle et politique reste à faire. »
(Levallois, 1992 : 10)

L'arrivée de populations immigrées turques en France n'est pas un fait nouveau. La deuxième et même la troisième génération tente de créer des manifestations culturelles uniquement pour eux et entre eux. La langue utilisée est une langue « à part » qui naît manifestement d'un bilinguisme inhabituel/métissé.

Les enjeux qui apparaissent débordent les problèmes d'adaptation. La plupart de ces jeunes n'ont pas la possibilité d'exposer leurs problèmes, de soulever leurs propres interrogations, d'exprimer leurs souhaits à la maison soit par manque de temps, soit par manque de lieux d'écoute et de rencontres : ce qui fatalement affaiblit le niveau de leur langue maternelle.

Parfois, l'immigration devient une solitude, car tout est nouveau et même contradictoire. Il faut acquérir de nouveaux réflexes et habitudes, et en abandonner d'autres qui ne correspondent plus aux normes du pays d'accueil. Mais parfois, heureusement, elle se transforme en un épanouissement par des activités créatives et des manifestations culturelles. Dans tous les cas, la langue reste toujours un lieu saint identitaire à perfectionner.

Ce travail se base justement sur des sources concrètes écrites ou orales -lettres ou programmes radiophoniques des immigrés turcs- qui nous permettent de découvrir l' «autre langue » métissée. Notre méthode est qualitative et se réalise sous forme d'une étude de cas.

Mots clés : Immigrés turcs- Intégration- Assimilation- Identité- Médiateurs culturels- Associations- Langue métissée- Langue d'origine- Pays d'accueil..

Integration of the Turkish immigrants through the «cultural mediators»

The arrival of Turkish immigrant populations in France is not a new fact. The second and even the third generation try to create cultural events only for them and between them. The language used is a language "on its own" which is born obviously from an unusual/mixed bilingualism.

The contentious issues which appear introduce new problems of adaptation. The majority of these young people do not have the possibility of exposing their problems, to raise their own interrogation, to express their wishes at home due to either by lack of time or for

lack of places for listening and meeting: this is the main issue which fatally weakens the level of their native tongue. Sometimes, immigration becomes loneliness, because all is new and even contradictory. It is necessary to acquire new reflexes and practices, and to give up others which do not correspond any more to the standards of the host country. But sometimes, fortunately, it is transformed into a blooming by creative activities and cultural events. In all cases, language always remains as a holy place for the identity to improve. This work is precisely based on written or oral concrete sources -letters or radiophonic programs of the Turkish immigrants- who allow us to discover the "other mixed language". Our method is qualitative and is carried out in the form of a case study.

Keywords : Turkish immigrants - Integration - Assimilation - Identity - Cultural mediators - Associations - Mixed language - Source Language - Host country.

Türk göçmenlerinin uyum süreçlerinde «kültürel iletişim araçları»nın işlevi

Türk kökenli göçmenlerin Fransa'ya yerleşmeleri yeni değildir. İkinci hatta üçüncü kuşağın sadece kendileri için, kendi aralarında kültürel etkinlikler yaratmaya çalıştıkları da gözlemlenmektedir artık. İletişim için kullandıkları dil iki dillilikten doğan ve melez olan farklı bir dildir.

Ortaya çıkan sorunlar uyum sürecini geciktirmektedir. Genç kuşağın çoğunluğu sorunlarını ortaya koyabilecekleri ortamı bulmakta zorlanmaktadır. Ya evlerinde zaman kısıtlılığından, ya da ortak sorunlarını paylaşabilecekleri ortamların yokluğundan anadillerinin seviyesi günden güne düşmektedir. Bazen, göçmenlik bir yapayalnız olma durumudur; çünkü her şey yeni ve eskiyle çelişki içindedir. Yeni yeni alışkanlıklar ve refleksler edinirken, içinde yaşadığı kültüre aykırı düşünceleri de terk etmesi gerekmektedir. Neyse ki zamanla bazı alışkanlıklar kültürel ve yaratıcı etkinlikler şeklinde göçmenlerin kendilerini özgürce ifade edebildikleri etkinlikler şeklinde ortaya çıkmaktadır. Her durumda, dil, kimliklerin gelişmelerine zemin hazırlayan kutsal bir araç olarak bulunmaktadır. Bu araştırma, "öteki dili" yani "melez dili" keşfetmemize yardımcı olan göçmen Türklere ait mektuplar, radyo programları gibi yazılı ve sözlü somut verilere dayanmaktadır. Araştırma niteliksel yöntem ve olay inceleme teknikleri kullanılarak gerçekleştirilmiştir.

Anahtar sözcükler : Türk göçmenler- Uyum süreci- Asimilasyon- Kimlik- Kültürel araçlar- Dernekler- Melez dil- Anadil- Yaşanan ülke.

Aujourd'hui, le terme « migration » fait référence à des notions très variées : « insertion », « intégration », « métissage », « assimilation », « citoyenneté », « cultures », « religions », « réfugiés », « identité », « clandestinité »... La définition de l'immigration - latin : *immigratio* - au sens général, concret est l'« entrée dans un pays de personnes, non autochtones qui viennent s'y établir, généralement pour y trouver un emploi. » (Petit Robert) La migration qui est profondément ancrée dans l'histoire sociale des peuples, prend de nos jours une ampleur considérable. Nous aborderons essentiellement ici le cas des immigrés turcs en France.

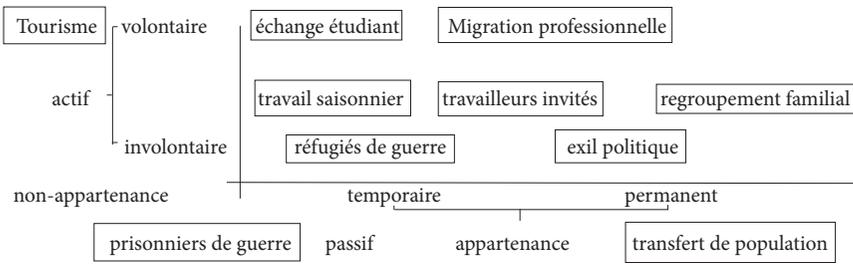
1. Situation actuelle des immigrés turcs en France

Pour Michèle Tribalat, « l'immigré en France est une personne qui vit en France sans y être née. Tout immigré n'est pas nécessairement un étranger. » (Tribalat, 1991 : 14) Pour comprendre cette définition, reportons-nous à celle donnée par l'INSEE : *Les étrangers en France*, paru en mai 1994 :

« La notion d'immigré est, pour sa part, liée à une caractéristique invariable : le lieu de naissance. L'immigré est une personne née étrangère, dans un pays étranger, mais qui vit en France. Après son entrée en France, il peut soit devenir français, soit rester étranger, suivant les possibilités offertes par le code de la nationalité française. Tout étranger n'est pas nécessairement un immigré, et tout immigré n'est pas forcément un étranger. » (Tribalat, 1995 : 131)

En 1990, la communauté étrangère la plus importante par ses effectifs était celle des Portugais, au nombre de 592 636. Venaient ensuite les Algériens (544 540 ressortissants), les Marocains (447 600), les Espagnols (389 224), les Turcs (160 568), les ressortissants des pays d'Afrique noire (254 132) et de l'Asie du Sud-Est (149 392) (Insee, 2000 : 748) et bien d'autres.

Schématisons à présent la migration en tant qu'acte volontaire impliquant des changements d'appartenance sociale (Autrement : 94) :



Ici, la « migration professionnelle », le « regroupement familial », l'« exil politique » sont plus appropriés aux immigrés turcs. Certains immigrants turcs sont déjà des citoyens de plein droit avant même de poser le pied sur le territoire où ils comptent s'installer. Et d'autres peuvent après un certain temps devenir/obtenir la nationalité du pays par voie de naturalisation. Les politiques d'intégration sont en général assez différentes selon que les immigrés sont des étrangers ou des citoyens.

Pour répondre à une demande du marché du travail français sans cesse de plus en plus importante, les ressortissants turcs ont été les derniers arrivés, poussés par des raisons économiques évidentes. Cette migration a été très variée. On a pu enregistrer des ouvriers peu qualifiés, des ouvriers saisonniers, des qualifiés du tertiaire, des techniciens du bâtiment et surtout pour la plus grosse majorité des ouvriers de la confection et du textile. En plus des moyens traditionnels, pour obtenir le droit d'immigré s'est ajouté le phénomène du « droit d'asile », utilisant les moindres brèches dans les réglementations comme recours à ce droit mettant en péril le droit d'asile lui-même face à des administrations débordées. Nous ne devons pas négliger la « branche clandestine ». Gaye Petek Salom décrit ainsi la situation des immigrés turcs et l'évolution de leur projet migratoire :

« Un grand pragmatisme anime les immigrés turcs : tout en admettant que le retour tant souhaité au pays d'origine était de plus en plus aléatoire et que, très probablement, elle ne retrouverait la terre d'origine qu'à l'âge de la retraite, la

première vague de l'immigration turque ne pouvait pas accepter que l'installation en France se doublât d'une assimilation, la conscience identitaire étant très forte, même si elle s'exprime de diverses manières. Il apparaissait nécessaire à la population d'éviter que se produise l'acculturation définitive des enfants, il était important de protéger le groupe dans sa différence à travers la préservation de l'identité familiale, traditionnelle, villageoise et nationale. C'est à partir de la qu'on désigne 'le repli communautaire' des turcs.» (Salom, 2001)

La France est un pays qui a clairement et ouvertement pratiqué une politique d'intégration et d'assimilation depuis l'après-guerre. Et, il ne faut nier que la politique d'intégration et d'assimilation jouent un rôle important au sein de la politique française servant d'enjeux aux parties politiques.
L'immigration turque peut se définir ainsi :

- Peu de relations sociables, voire même souvent inexistantes avec la société d'installation,
- Maintien constant de relations étroites avec le pays d'origine, malgré un retour plus mythique que réel,
- Importance considérable du noyau familial.

D'autre part, et selon Riva Kastoryano il existe un « Traditionalisme de défense », qui permet aux migrants de Turquie de renforcer leur sentiment d'appartenance religieuse, nationale et un sentiment d'importance, afin notamment d'éviter tout amalgame avec les Maghrébins aux yeux de la société d'accueil, du fait d'une religion commune. (Kastoryano, 1998 : 115)

Les générations nées en immigration ne s'autorisent pas à fréquenter tous les lieux où la culture française est exprimée afin de ne pas perdre l'idée collective. Ceci se traduit par un renforcement au sein du groupe et des familles qui durcit le noyau familial. (Yalaz, 1998 : 87)

Assimilation des immigrés turcs dans le pays d'accueil :

La définition scientifique de l'« assimilation » est « *le processus par lequel un être vivant en transforme un autre en sa propre substance.* » Définition bien difficile à apprécier par rapport à la définition de l'intégration. Les immigrés turcs apparaissent comme les exemples permettant de mettre en évidence les facteurs de résistance à une assimilation en France. L'assimilation existe dans le pays d'accueil si la nation du pays est « une » au lieu d'être « plurielle » Michèle Tribalat l'explique ainsi :

- Une, parce que sa souche est historiquement et territorialement fondée et qu'elle a su absorber par la force de sa culture universellement reconnue et de son assise politico-économique, les étrangers qui sont venus y vivre. C'est la perspective assimilationniste.
- Plurielle, parce qu'on s'est aperçu que des collectivités aux contours incertains et mouvants, en situation minoritaire, ne répondent plus aux modèles nationaux français.

On va considérer que l'assimilation consiste à fondre une minorité dans un groupe numériquement majoritaire. Alors que l'intégration elle, établit un lien réciproque, durable et solide entre ces deux groupes (une ou des minorités et la majorité présente) et les réunit autour de notions et de valeurs communes.

Les habitudes alimentaires, la sociabilité intra-ethnique et les réseaux ethniques favorisent le repli identitaire. Celui-ci est vu systématiquement de manière négative, comme résistance à l'assimilation et conduisant à l'enfermement communautaire. Michèle Tribalat utilise spécialement ce terme pour les personnes venues des pays d'Asie du Sud-Est et de Turquie.

1.2 Intégration des immigrés turcs dans le pays d'accueil

Le terme « intégration » est riche de connotations positives. Il y a l'intégration culturelle qui repose sur la capacité à maîtriser la langue française. Ensuite, vient l'intégration sociale qui se définit par la lutte contre l'« exclusion » sociale. Elle dépend surtout de l'évolution économique et sociale. L'exclusion sociale tend à s'exacerber dans certaines banlieues et certains quartiers. L'intégration politique s'exprime par la possibilité de participer ou de non participer à la vie politique en tant qu'électeur, éligible, élu et se situe désormais à deux niveaux national et européen. Sous le gouvernement Rocard a été créé en 1991 le Haut Comité à l'Intégration, chargé des principales questions : la nationalité ; la famille ; la promotion sociale ; la vie en société qui sont pour le Haut Comité, les principaux critères de l'intégration. (Weil, 2001 : 30)

Les vecteurs d'intégration importants pour les immigrés turcs sont les suivants :

- L'institution scolaire comme vecteur d'intégration au pays d'accueil

La place de l'école dans l'intégration des immigrés est tout à fait particulière, liée à ce qu'elle transmet, et à ce qu'elle fait vivre au quotidien. Elle s'adresse à tous les enfants, à tous les exclus, directement et indirectement, et cela surtout pour la maîtrise de la langue. Son rôle est de transmettre, à travers la langue nationale, un patrimoine culturel commun qui fonde une communauté politique de citoyens. Elle doit transmettre les valeurs de la République. Cela ne vaut pas seulement pour l'enseignement public, mais aussi pour l'enseignement privé sous contrat. Enfin elle est une communauté de vie, elle est le premier lieu de socialisation et de l'apprentissage de l'intégration.

- Les églises et institutions religieuses comme vecteur d'intégration au pays d'accueil

Les institutions religieuses jouent un rôle prépondérant dans l'intégration, toutes religions confondues. L'intégration des musulmans ne peut passer par des voies identiques. D'une part l'Islam qui régit la vie privée et publique des individus paraît incompatible avec la laïcité à la française, qui confine la religion dans le domaine privé. Mais, ces dernières années la multiplication de cultes religieux a permis à la population musulmane turque de France de concilier vie religieuse et vie laïque, ce qui lui facilite l'intégration.

- La nationalité comme vecteur d'intégration au pays d'accueil

Nous remarquons que le degré d'intégration d'un groupe cible est d'autant plus élevé si le relâchement des liens du pays d'origine et le rapprochement vis-à-vis de la nation française sont plus grands.

- La famille comme vecteur d'intégration au pays d'accueil

C'est la même chose au niveau de la famille : le degré d'intégration du groupe cible sera d'autant plus élevé si le comportement familial est voisin ou se rapproche au maximum du comportement moyen de l'ensemble de la société française.

2. La protection de l'identité des immigrés turcs

2.1 L'éducation des jeunes

Lorsqu'elle est utilisée à la maison, la langue française est alors considérée non plus comme la langue des « eux » mais devient celle de l'« entre nous ». Par contre chez les jeunes de la dernière génération un phénomène nouveau est apparu : la création d'une nouvelle langue, basée sur leurs propres mots, leurs propres expressions codées. Seuls eux s'y reconnaissent.

Il est évident que dans chaque foyer, c'est d'abord le père qui est amené à exercer la langue française au travers de son travail. Il est ensuite relié par les enfants qui sont scolarisés d'office. Seule la mère qui reste au foyer qui n'a aucune relation avec l'extérieur, se voit contrainte à ne s'exprimer qu'en turc. Elle continue à le parler avec ses enfants, d'où le résultat d'une « langue métissée ». Seule la femme qui travaille à l'extérieur a la possibilité d'améliorer au fil du temps son français, ceci lui offrant une plus grande chance d'intégration. On peut remarquer qu'il n'y a pas nécessairement corrélation entre la connaissance du français et la maîtrise de la lecture et de l'écriture de la langue d'origine. Car chez les Turcs, par exemple, dont les deux-tiers sont alphabétisés dans leur langue, seuls 16% maîtrisent le français. Cette méconnaissance du français chez les Turcs, conclut Michèle Tribalat, est due au « repli identitaire. » (Tribalat, 1995 : 135)

2.2 La langue d'origine/langue du pays d'accueil/langue métissée

La langue du pays d'accueil est une autre-langue qui potentialise l'identité de la langue d'origine pour les sujets dits bi- ou multilingues. La langue d'origine est une langue première et essentielle. La langue utilisée est une langue « à part » qui naît manifestement d'un bilinguisme inhabituel / métissé.

Les enjeux qui apparaissent débordent sur les problèmes d'adaptation. C'est justement la « langue » qui est le problème major de tous les problèmes rencontrés. Considérés ou non francophones, la majorité des jeunes connaissent « mal » le français. La plupart d'entre eux n'a pas la possibilité d'exposer leurs problèmes, de soulever leurs propres interrogations, d'exprimer leurs souhaits à la maison soit par manque de temps, soit par manque de lieux d'écoute et de rencontres : ce qui fatalement affaiblit le niveau de leur langue du pays d'accueil et ne favorise en rien le développement de leur langue d'origine. La langue du pays d'accueil ou langue d'arrivée, au sens même de son acquisition secondaire par l'appareil école est la langue de la socialisation institutionnelle.

Voici quelques exemples tirés des différentes interviews qui nous expliquent les problèmes liés aux langues: (Radio Arc-en-Ciel)

- « Est-ce que le fait d'être bilingue, ça t'a gêné dans ta scolarité en français ? : C'était plutôt à l'oral à l'école primaire, parce que chaque fois que j'essayais de parler en français, j'essayais de me traduire dans la tête et c'est pour ça que je n'arrivais pas à dire des bonnes phrases bien correctes. Mes copains me faisaient la remarque, ils me disaient « ça se dit pas comme ça, mais ça se dit comme ça » et moi je confondais, j'inversais des mots, (...) je commence une phrase en français et je la termine en turc (...) dans la même phrase je mets deux langues. »

- « Avez-vous les chaînes turques à la maison ? Oui, depuis qu'on a la parabole, on ne regarde pas beaucoup la télé française. C'est plutôt les chaînes turques qu'on regarde, ça fait penser au pays, la langue et tout et tout. »

« Pour parler en turc, raconter des choses, mes frères et sœurs intègrent des mots français. Quand ils racontent quelque chose à mes parents, s'ils ne connaissent pas le mot, ils le rajoutent en français. Ça fait un petit mélange quoi. Par contre le contraire ils ne font pas du tout. »

- « La langue d'origine est le dernier rempart pour défendre leur identité. La langue d'origine reprend ses droits dans la cuisine et la pièce commune, où règne la mère, où elle reçoit ses amies, où le père boit thé ou café avec le grand-père et de toujours multiples amis de passage. C'est par les enfants que le français s'introduit à la maison. »

- « Les langues se croisent maintenant dans la maison : la langue maternelle avec les gens de passage et entre les parents, avec les amis proches ou le grand-père, les enfants parlent en français entre eux, parfois en anglais et en espagnol parce qu'ils apprennent à l'école. »

- « Chez nous dit un enfant, on mélange tout et on se comprend...»

3. Les problèmes sociaux et culturels

La migration des travailleurs a pris l'aspect de migrations familiales. C'est l'impact de la situation du pays d'accueil et de sa politique d'immigration qui ont aussi favorisé ce courant. Par conséquent la structure de la population turque a subi une variation importante. « Ces transformations des données de la migration ont mis en jour le problème des communautés turques en Europe » (Erpuyan, 1993 : 35) dit Murat Vasif Erpuyan. Elles suscitent des inquiétudes à la fois pour l'espace d'accueil et d'origine surtout chez les immigrés de la deuxième et la troisième génération.

3.1 Les immigrés de la première génération

Bien que pour les premiers arrivants de Turquie (la première génération), le meilleur moyen d'intégrations était la maîtrise du français avec laquelle les relations extra-communautaires s'élargissaient, la résistance de la communauté turque est restée comme le contre-exemple. L'immigration prend deux formes et deux états : l'éloignement par force ou non de sa patrie d'origine et le séjour prolongé ou non dans un lieu différent par sa culture, ses traditions, ses mentalités. Il en résulte toujours une recherche d'« identité ».

3.2 Les immigrés de la deuxième génération

En ce qui concerne les expressions culturelles des jeunes de la seconde génération, l'on retrouve les logiques identitaires. Ainsi par exemple, pour les jeunes d'origine turque, en rupture avec les expressions culturelles de leurs parents, figées selon leurs propres termes dans une culture de l'immigration, ils ont revendiqué, à travers de nombreux produits culturels, une culture dite de l'interculturalité. Celle-ci se voulait en rupture avec une certaine image sociale dévalorisante de l'immigration, et consistait pour beaucoup d'observateurs, à s'évader du monde des banlieues.

3.3 Les immigrés de la troisième génération

Une distinction moins nette mais socialement pertinente est celle entre «majorités» et «minorités.» Des enfants de parents immigrés sont généralement

considérés comme faisant partie du même groupe social que leurs parents. Il arrive même que l'on classe dans la catégorie «population immigrée» la troisième génération issue de l'immigration ou les générations qui suivent, alors que d'une part leurs liens avec le pays d'origine de la famille sont devenus extrêmement étroits et que d'autre part, ils naissent français en France avec tous les atouts d'une «assimilation» naturelle. Alors, on peut dire que la population immigrée d'origine s'est transformée en un groupe ethnique. Des groupes ethniques d'origine migrante sont souvent qualifiés de *communautés ethniques* ou *minorités ethniques*.

4. Les associations des immigrés turcs et leurs activités

Les associations d'étudiants franco turcs de France ont décidé de mettre en place des bases pour la création d'une confédération turque à l'échelle nationale voir même à l'échelle européenne, afin de grouper les moyens de toutes les associations dans le but d'augmenter l'efficacité de leur travaux. Afin de repérer les différents rôles et activités de ces associations turques en France, nous avons répertorié dans le tableau suivant ces différentes associations et leurs activités:

NOM	ABV.	FONCTIONS	DATE	MISSION	Web,e-mail
Association des Etudiants Franco-Turcs de Lyon		Amitié entre les étudiants		Promouvoir la culture turque	www.assetyly.com
Association Elele	Elele	Recherche sur la migration et culture de Turquie	1984	Intégration des immigrés	www.elele.info
A ta Turquie		Faire connaître la culture turque pour les jeunes	1989	Médiation	www.aturquie.asso.fr
Maison culturelle	MCIT	Vie culturelle des immigrés		Culture maternelle	www.maisonculturelle.fr.tc
Association de Rouen		Intégration des jeunes		Activités pour les jeunes	www.ajt2rouen.free.fr
Association jeunes de Bron		Intégration des jeunes		Activité culturelle	
Union Culturelle Franco-Turque en Limousin		Identité culturelle		Activité culturelle	
Plate-forme Cojepienne de Lyon	COJEP	Identité culturelle		Activité culturelle	www.cojep.com

Les stratégies d'expression culturelle en oeuvre dans un cadre associatif, permettent une relation d'échange entre les autres et soi-même : manière à la fois d'être reconnu comme membre à part entière de la société française, tout en mettant en valeur une culture et une identité spécifiques. La deuxième et même la troisième génération continuent de créer les manifestations culturelles uniquement pour eux et entre eux. Ainsi, même si la motivation première à la création de telles structures est souvent le maintien ou le développement de liens affectifs et culturels avec les sociétés d'origine, ces associations n'en jouent pas moins pour la plupart, un rôle actif dans l'intégration. Telle association par exemple, à travers le maintien de fêtes et manifestations à

caractère folklorique, aura une perception de l'identité dynamique, avec en ligne de mire l'horizon de la biculturalité. Telle autre, pourra développer des activités culturelles permettant de diffuser une image de soi positive.

Relevons particulièrement « A TA TURQUIE » qui est une des associations les plus importantes. Depuis sa création, « A TA TURQUIE » a montré un **grand dynamisme** et une **évolution rapide** en devenant une **institution culturelle reconnue** pour son sérieux ainsi que pour la qualité de ses activités. En 1995, les partenaires ont montré leur confiance en retenant le projet d'étude sur la communauté issue de l'immigration turque en vue de mettre en place une action de médiation. Désormais, « A TA TURQUIE » propose une mission de **médiation** pour assurer une meilleure communication entre la population originaire de Turquie et la société d'accueil et **élaborer des solutions** aux problèmes que génère le processus de migration.

L'association applique sa mission sous divers aspects comme *promouvoir* la connaissance de la Turquie et de ses cultures, *encourager et valoriser* la production artistique et littéraire des jeunes talents issus de l'immigration, *faire des recherches et études* sur la communauté originaire de Turquie en France et en Europe dans la problématique de l'intégration, *étudier* l'influence de la culture turque sur l'Occident et de la francophonie sur la Turquie. Dans le champ culturel, elle travaille pour une meilleure connaissance réciproque, pour vaincre les clichés et l'approche réductrice de la culture d'origine, pour créer des espaces de rencontre et d'échange au service de l'intégration. Elle publie aussi la revue bilingue et bimestrielle *Olusum/Genèse* depuis 1989, édite des livres et diffuse des programmes radiophoniques comme « *Arc-en-Ciel* »... Quant à « *ELELE* », elle a les mêmes objectifs qu'« A TA TURQUIE ». Elle intervient à l'échelle nationale en proposant des actions au quotidien et des interventions ponctuelles comme des visites à domicile aux familles arrivées dans le cadre du regroupement familial ou nécessitant un suivi particulier, en relais avec les services sociaux. L'équipe d'« *ELELE* » est composée d'une dizaine de personnes aux compétences complémentaires. Pour pouvoir aider à l'intégration et à l'installation en France « *ELELE* » réalise :

- Des cours d'alphabétisation en turc pour les femmes analphabètes ;
- Cours semi-intensif de français aux femmes ;
- Réunions mensuelles à thèmes destinées aux femmes : « *Çaylar bizden, pastalar sizden* » / « Vous préparez les gâteaux, nous offrons le thé » ;
- Soutien aux projets d'insertion professionnelle...

Remarquons que les actions de médiation jouent un rôle très important surtout quand elles sont adaptées aux spécificités et aux besoins de la communauté turque d'une région donnée. C'est pourquoi elles sont vivement conseillées aux organismes publics ou privés, spécialisés ou de droit commun, ou encore aux collectivités territoriales et aux travailleurs sociaux en complément des actions de formation précitées.

Grâce à tous ces systèmes mis en place, l'immigration n'a plus le regard de la solitude, mais au contraire celui de l'épanouissement au travers des activités créatives et des manifestations culturelles.

Conclusion

Comme le mentionnait le Haut Conseil à l'intégration dans son rapport au Premier Ministre daté de 1995, tout individu a non seulement le droit, mais la nécessité de chercher et nouer des liens avec sa culture d'origine. C'est la condition favorable à l'affirmation d'une « identité » et ainsi à l'« intégration ». Il note en effet, que :

« (...) l'intégration suppose une connaissance de soi, de ses origines, et c'est cette connaissance qui permet une intégration réfléchie, assumée et donc réussie. » (Haut Conseil, 1995 : 22)

Bibliographie

Atlas de l'Immigration en France : exclusion, intégration..., Autrement, Paris, 1994.

Erpuyan, M.V. 1993. "L'immigration turque en Europe", Olusum / Genèse, Janvier-Février, no : 22.

Haut Conseil à l'Intégration. 1995. www.monde-diplomatique.fr, Paris.

INSEE. 2000. *Recensement de la population*, Paris, no: 748.

Kastoryano, R. 1998. *Etre Turc en France : Réflexions sur familles et communauté*, Paris, L'Harmattan.

Levallois, A. 1992. "De la migration à l'insertion", *Hommes&Migrations*, No 1153-Avril 1992.

Radio Arc-en-ciel, www.123arcenciel.com, programme : *La langue d'origine, son importance*, propos recueillis par enregistrement.

Salom P. G. 2001. *Les ressortissants turcs en France et l'évolution de leur projet migratoire*, propos recueillis par Nicolas Bancel, ADRI webmaster.

Tribalat, M. (dir). 1991. "Cent ans d'immigration, étranger d'hier", *Français d'aujourd'hui*, Inéd, Paris.

Tribalat, M. 1995. *Population & Société : cinq idées reçues sur l'immigration*, Paris, L'Harmattan.

Weil, P. 2001. *Population en mouvement, Etat inerte*, Paris, Robert Laffont.

Yalaz, H. 1998. *Politique française d'immigration et population immigrée originaires de Turquie*, [cemoti.revues.org/document 35](http://cemoti.revues.org/document35), Paris.